

# Infos-Liaisons

Semaine 15/2015 n°12

Accès-Culture

## ACTUALITES

➤ **TELECHARGEZ NOS AFFICHES ET NOUVEAUTES** : cliquez dans le menu **Actualités** sur notre site [http://www.acces-culture.fr/cont\\_1697.html](http://www.acces-culture.fr/cont_1697.html)

- **Piscine LA-OLA** à Landau (Allemagne)
- **FITNESS PARK** à Mulhouse

## BILLETTERIE

➤ **AUGMENTATIONS TARIFS** :

- **CLUB DU PARC** : 12 € au lieu de 18 €
- **FUTUROSCOPE** : Adulte 37 € au lieu de 44 €  
Enfant 31 € au lieu de 36 €
- **ZOO DE BALE** : Adulte 12,40 € au lieu de 17,15 €

## FONCTIONNEMENT

➤ **ASSEMBLEE GENERALE 29 MAI au PARLEMENT EUROPEEN** : pour la première fois, inscrivez-vous **EXCLUSIVEMENT** sur notre site en vous connectant avec votre identifiant et mot de passe. Allez dans le menu **AG 2015** et cliquez sur «Gérer vos inscriptions».

▲ Attention places limitées à **3 PERSONNES UNIQUEMENT**.  
Les convocations ont été envoyées cette semaine.

## JOURNEE D'ETUDE

**NOUVEAUTE !!** Inscrivez-vous en ligne pour participer à nos journées d'étude. Cela vous permettra d'avoir directement la confirmation d'inscription, ou d'être informé en direct en cas d'annulation. Alors n'hésitez pas ! Innovez, dès maintenant !!! Il faudra vous connecter avec votre identifiant et mot de passe et cliquer sur le menu **Journées d'étude**, sélectionner la journée concernée et cliquer sur «Gérer vos inscriptions»

➤ **Mardi 21 avril 2015** à l'Hôtel Restaurant Best Western à Metz «**L'épargne salariale**» *Parfois obligatoire, parfois facultative, l'épargne salariale revêt différentes formes : intéressement, participation, PEE, PERCO, ... Tant de formes différentes, que d'obligations et de mises en place. Néanmoins ces dispositifs différés peuvent avoir un impact important sur la rémunération des salariés. Connaître ces dispositifs, c'est mieux négocier dans l'intérêt des salariés.*

☞ Autre date prévue pour ce thème, **30 juin** à Illkirch.

➤ **Jeudi 23 avril 2015** à l'Hôtel Restaurant Holiday Inn à Illkirch «**La base de données unique économique et sociale**» *L'employeur est dans l'obligation, dans certaines conditions, de mettre à disposition des représentants du personnel une base de données économique et sociale. Elle doit contribuer à donner une vision claire et globale de la formation et de la répartition de la valeur créée par l'activité de l'entreprise. Obligatoirement présentée en comité d'entreprise, quelle est sa forme, son contenu et surtout qui y a accès ?*

➤ **Mardi 28 avril 2015** à l'Hôtel Restaurant Best Western à «**Rôle des élus DP et CE**» *Les membres du CE et les DP jouent un rôle spécifique au sein d'une entreprise. Pour ce faire, ils bénéficient d'un certain nombre de prérogatives et des moyens d'action. Néanmoins en exerçant ces attributions que le Code du Travail leur confie spécifiquement, ils engagent leur responsabilité civile et pénale.*

☞ Autre date prévue pour ce thème, **28 mai** à Strasbourg.

Consultez notre calendrier sur : [http://www.acces-culture.fr/cont\\_65.html](http://www.acces-culture.fr/cont_65.html)

## **NOUVEAUX ADHERENTS**

- PLASTIC OMNIUM - FONTAINE
- AAPPMA - ECKBOLSHEIM
- AMICALE DES MOTARDS DE LA POLICE NATIONALE - STRASBOURG
- CMO - OBERNAI

## **CI-JOINTS**

- JOURNEE D'ETUDE DU 21/04/2015
- JOURNEE D'ETUDE DU 23/04/2015
- JOURNEE D'ETUDE DU 28/04/2015



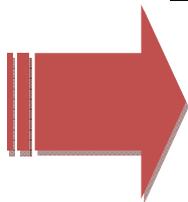
## L'EPARGNE SALARIALE

Parfois obligatoire, parfois facultative, l'épargne salariale revêt différentes formes : intéressement, participation, PEE, PERCO, ...

Tant de formes différentes, que d'obligations et de mises en place. Néanmoins ces dispositifs différés peuvent avoir un impact important sur la rémunération des salariés.

Connaître ces dispositifs, c'est mieux négocier dans l'intérêt des salariés.

### L'objectif de la journée d'étude :



- L'intéressement
- La participation
- Le PEE, PERCO,...

### Lieux et dates de la journée d'étude

21 avril 2015	30 juin 2015
HOTEL RESTAURANT BEST WESTERN 1 Rue Félix Savart 57000 METZ	HOTEL RESTAURANT HOLIDAY INN Bld Sébastien Brandt 67400 ILLKIRCH

### Déroulement de la journée d'étude

Accueil de 8h30 à 9h - Pause vers 10h30 – Déjeuner à 12h30 – Fin de la journée à 17h

[contact@acces-culture.fr](mailto:contact@acces-culture.fr)

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Fax 03.88.25.39.59

Dans la limite des places disponibles

	21 avril 2015 Metz		30 juin 2015 Illkirch
--	--------------------	--	-----------------------

Adhérent \_\_\_\_\_ nbre de participant(s) \_\_\_\_\_ X 160 €

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Merci de joindre le chèque à l'inscription à : ACCES CULTURE BP 30245 67006 STRASBOURG CEDEX

*Annulation sans frais, si celle-ci est faite 72h avant, sinon aucun remboursement ne sera possible.*

*Accès Culture se réserve le droit d'annuler cette journée, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.*

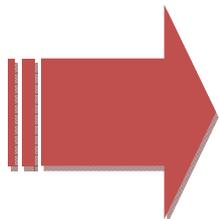


## LA BASE DE DONNEES UNIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

L'employeur est dans l'obligation, dans certaines conditions, de mettre à disposition des représentants du personnel une base de données économique et sociale. Elle doit contribuer à donner une vision claire et globale de la formation et de la répartition de la valeur créée par l'activité de l'entreprise.

Obligatoirement présentée en comité d'entreprise, quelle est sa forme, son contenu et surtout qui y a accès ?

### L'objectif de la journée d'étude :



- Les obligations légales
- Les différents thèmes
- Savoir s'en servir

### Lieux et dates de la journée d'étude

<b>12 mars 2015</b>	<b>23 avril 2015</b>
<b>HOTEL RESTAURANT BEST WESTERN</b> 1 Rue Félix Savart <b>57000 METZ</b>	<b>HOTEL RESTAURANT HOLIDAY INN</b> Bld Sébastien Brandt <b>67400 ILLKIRCH</b>

### Déroulement de la journée d'étude

Accueil de 8h30 à 9h - Pause vers 10h30 – Déjeuner à 12h30 – Fin de la journée à 17h

contact@acces-culture.fr

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Fax 03.88.25.39.59

Dans la limite des places disponibles

	<b>12 mars 2015 Metz</b>		<b>23 avril 2015 Illkirch</b>
--	--------------------------	--	-------------------------------

Adhérent \_\_\_\_\_ nbre de participant(s) \_\_\_\_\_ X 160 €

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Merci de joindre le chèque à l'inscription à : ACCES CULTURE BP 30245 67006 STRASBOURG CEDEX

*Annulation sans frais, si celle-ci est faite 72h avant, sinon aucun remboursement ne sera possible.*

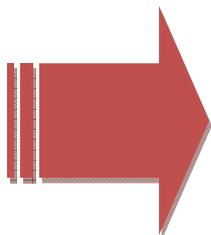
*Accès Culture se réserve le droit d'annuler cette journée, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.*



## ROLES DES ELUS DP ET CE : responsabilité civile et pénale

Les membres du CE et les DP jouent un rôle spécifique au sein d'une entreprise. Pour ce faire, ils bénéficient d'un certain nombre de prérogatives et des moyens d'action. Néanmoins en exerçant ces attributions que le Code du Travail leur confie spécifiquement, ils engagent leur responsabilité civile et pénale.

### L'objectif de la journée d'étude :



- Comprendre les rôles des élus
- Connaître les moyens d'action
- Savoir quand sa responsabilité est engagée
- S'assurer au mieux

### Lieux et dates de la journée d'étude

28 avril 2015	28 mai 2015
HOTEL RESTAURANT BEST WESTERN 1 Rue Félix Savart 57000 METZ	HOTEL HILTON 1 Ave Herrenschmidt 67000 STRASBOURG

### Déroulement de la journée d'étude

Accueil de 8h30 à 9h - Pause vers 10h30 – Déjeuner à 12h30 – Fin de la journée à 17h

contact@aces-culture.fr

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Fax 03.88.25.39.59

Dans la limite des places disponibles

	28 avril 2015 Metz		28 mai 2015 Strasbourg
--	--------------------	--	------------------------

Adhérent \_\_\_\_\_ nbre de participant(s) \_\_\_\_\_ X 160 €

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Merci de joindre le chèque à l'inscription à : ACCES CULTURE BP 30245 67006 STRASBOURG CEDEX

*Annulation sans frais, si celle-ci est faite 72h avant, sinon aucun remboursement ne sera possible.  
Accès Culture se réserve le droit d'annuler cette journée, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.*